

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 54 / 2020

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt le Lundi 30 Novembre ,

En exercice : 27

De Présents : 26

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M. CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Auréole-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne

Procurations : M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean-.

. Etaient absents excusés- néant.

Délibération portant demande de subvention de la commune auprès du Département et de la Région dans le cadre du CRET pour la rénovation de la Chapelle St André sur 2021.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. BENEDETTO Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose les étapes du projet ainsi que le plan de financement:

Coût de l'opération HT : 41 666,67 €

Subvention CRET -Région (36%): 15 000 €

Subvention Département (44 %) : 18 333,33 €

Autofinancement commune : (20%) : 8 333,34 €

Monsieur le Maire propose de solliciter les subventions auprès du Département à hauteur de 18 333,33 € et de la Région à hauteur de 15 000 € soit un montant total de 33 333,33 €

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer. Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur el Maire et après délibérations décide à l'unanimité de :

- Solliciter une subvention auprès du Département sur 2021 d'un montant de 18 333.33 €
- Solliciter une subvention auprès de la Région dans le cadre du CRET sur 2021 pour un montant de 15 000 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

